

Relevé de décision du Comité de Mobilité Sud Vallée du Rhône

COMITE DE LA MOBILITE « VALLEE DU RHONE SUD »

LORIOI, 6 décembre 2018

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Elus : **Martine GUIBERT, vice-présidente déléguée aux transports** ; Mounir AARAB, conseiller régional ; Claude AURIAS, Maire de Loriol et conseiller régional délégué à l'économie de proximité.

Services : Philippe GAMON, Olivier LAURENT, Cyril PHILIS, Julien BROSSARD, Marie-Paule BONMARTIN, François Xavier MORIN, Karine AMBERT, Sandrine CHARRET.

Experts : SNCF Mobilités : Anne-Sophie MAROT, Frédéric SARTE ; FNTV AURA : Yves PLESSIS,

Elus et leurs représentants

Départements :

Jacques LADEGAILLERIE, vice-président CD 26, Pascal Eric CHOMEL, directeur des déplacements CD 26, Laure HUILLET DELAGE, CD 07

Communautés de communes :

Christine MARION, attachée parlementaire de Célia DELAVERGNE, députée Drôme, Jean SERRET, Communauté de communes du Val-de-Drôme, Pierre JOUVET, Communauté de communes Portes de Drômardèche, Thomas TOULARASTEL, vice-président transports mobilité, Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, Frédéric BETTON, directeur Transports et mobilité, Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, Yann VIVAT, Communauté d'agglomération de Privas, centre Ardèche, Yvan THIEBAUD , Communauté d'agglomération Privas centre Ardèche (CAPCA), Julien BERANGERIE , communauté de communes Drôme Sud Provence (CCDSP), Francis FAYARD, Communauté de communes Val de Drôme (CCVD), Yves PERVIER, vice-président, Communauté de communes Val de Drôme (CCVD), Vincent PRIOUL, communauté de communes Val de Drôme (CCVD)

Agglomérations :

Jean-Pierre LAVAL, VP Montélimar Agglomération Maire de Les tourrettes, Ludovic KROL, chargé de mission Montélimar Agglomération,

Communes : Vincent BEILLARD, maire de Saillans, Jean-Louis BAUDOUIN, Maire de Saint Benoît, Jean Marc PEYRET, adjoint au Maire de Loriol, Pierre LESPETS, 1^{er} adjoint Loriol, Catherine JACQUOT, adjoint Loriol, Julien MICHELON, directeur Valence Romans Déplacements, Olivier BAUDY, SCOT du grand Rovaltain

Associations d'usagers :

Anne-Marie GHEMARD, (FNAUT AURA), Yves BOUTRY, Sarah ARSAC et Franck PALLIER (CUTPSA), Pierre-Yves CAMPAGNE (AHTMVR), Bernard COLLIGNON (ARDSL), Marie-Aude CORNU- Lucette WILKENS- Morgane REGNIER (DROMOLIB), Collectif Gare à nous, Albert CESSIEUX (AF3V REVV), Marie-Claude GIRANTHON (REVV Maison du vélo Valence), Josiane GONNOT (AUTERVER), Bernard DEVIS (REVV Valence), Bruno WEBER (Etoile de Veynes), Marjolaine PERARD (VRD), Anne PALTON (FCPE Diois)

Autres participants

Arnaud TARGAT, Modem 26

Paul TERNAS, exploitant agricole FDSEA

Cheminots

Philippe PERRIER, Sarah ARSAC et Franck PALLIER, Fabrice FERNANDEZ, cheminot CGT, Etienne PLANTER, cheminot CGT, Jean Louis VERCRUYSSSEN, retraité CGT, Etienne BOUTHIER, retraité, Christophe GAVARIN, retraité SNCF

Journalistes

Damien TRIOMPHE, France Bleu Drôme Ardèche

Sylviane LABORDE CASTEX, Journal du Diois

Introduction

Support de présentation – Voir pièce jointe

Claude AURIAS, maire de Loriol accueille les participants

Martine GUIBERT remercie le maire de Loriol, les conseillers régionaux présents ainsi que les participants pour leur présence. Elle tient en premier lieu à souligner l'intérêt d'initier ce comité de mobilité, un peu particulier car faisant également office de bilan à mi-mandat, afin de disposer d'une instance de concertation et de dialogue sur le terrain, et ce, avec tous les acteurs concernés.

Elle précise le déroulement de la réunion en 2 temps :

- un bilan des réalisations, avec un rapide échange prévu pour chaque thématique,
- un temps d'échange plus large sur les perspectives et actions à venir afin d'échanger sur la vision du territoire en termes de mobilité et transports sur les 10 années à venir.

Martine GUIBERT a reçu avant la réunion le Collectif « Gare à nous » concernant la suppression d'un train Romans-Briançon l'après-midi à compter de décembre. Le Collectif lui a remis une pétition avec 5000 signatures. La demande a été entendue et une solution sera étudiée dans les meilleurs délais.

Présentation

PARTIE 1 : BILAN DE LA POLITIQUE MOBILITE ET DES REALISATIONS A MI-MANDAT

Martine GUIBERT organise la présentation en 3 parties ponctuées de temps d'échanges. Elle expose à l'occasion de chacun des items la vision régionale relative à l'action concernée, illustrée par des actions territoriales concrètes sur le territoire.

A. Les offres de transports

- Le SRADDET – volet Mobilité
- La concertation avec les associations d'usagers
- La convention TER
- Le transport régional par autocar

B. Les infrastructures

- Les grands investissements ferroviaires (infrastructure et gares)
- Le plan de sauvetage des petites lignes
- La sécurisation des passages à niveau
- Les grands investissements routiers
- L'action en faveur des lignes aériennes

C. Les services aux usagers

- Les nouvelles mobilités
- OÙRA! : la plateforme de services aux voyageurs
- Le schéma d'accessibilité (transports) - SDA
- Le plan régional de sécurité dans les transports
- La politique fret

Lors de la réunion technique préparatoire qui s'est tenue à Valence le 22 novembre dernier les associations ont identifié un certain nombre de sujets prioritaires, et notamment :

- Une demande de réactivation du train 16h30 Valence-Romans-Die-Gap supprimé en 2019 (repositionné plus tôt par la Région PACA) en lieu et place du car envisagé.
- Le besoin d'une meilleure information sur les dispositifs « vélos » en Région
- Un désaccord sur le dispositif SNCF de « régularisation à bord » et le surcoût du billet pris à bord du train (dispositions nationales SNCF en matière de régularisation).
- Un désaccord sur le projet de Gare TGV d'Allan, ceci dans le cadre d'une offre TGV en baisse

Ces éléments sont restitués à l'occasion de cette présentation.

TEMPS D'ECHANGES SUR LE BILAN :

A. Les offres de transports	
FNAUT AURA Madame GHEMARD remercie la Région de la remise en route de la concertation avec les usagers.	Martine GUIBERT : prend note et souligne l'importance du nouveau dispositif pour nouer des liens avec les territoires.
Le Collectif Gare à Nous réclame une solution pérenne à la suppression du train 16h30 Romans-Briançon qui est supprimé en 2019. Demande dans	Martine GUIBERT : la suppression de ce train relève de la Région PACA (train interrégional), mais elle reconnaît l'enjeu

<p>l'immédiat, d'une prolongation du car au-delà de Die en 2019</p> <p>Dromolib souligne l'importance du service ferroviaire pour la vallée de la Drôme. Elle note qu'à force de supprimer des services, des guichets et des trains, c'est tout un territoire qui se dévitalise progressivement, et que ceci est inacceptable.</p>	<p>local. Il s'agit donc trouver des solutions pour assurer la continuité de service et ne pas subir les décisions prises la Région PACA.</p> <p>Nous avons la volonté ferme de remettre en circulation ce train et nous allons nous donner les moyens de le faire. On ne peut donner de date aujourd'hui. Cela nécessite encore un peu de temps en termes de mobilisation de matériel roulant, etc.</p>
<p>Cheminots : Cela fait deux mois que la suppression de ce train est annoncée. Une pétition de 5000 signatures a été réalisée (et remise à la Vice-Présidente).</p>	<p>Martine GUIBERT : Sur ce sujet où techniquement la Région n'avait pas la main, force est de reconnaître qu'on n'a sans doute pas assez anticipé. La solution de substitution n'est visiblement pas à la hauteur du service antérieur : il s'agit d'une solution provisoire. L'enjeu consiste aujourd'hui à faire en sorte de remettre ce train le plus rapidement possible.</p>
<p>FCPE Diois : La suppression du train et la substitution par autocars pose problème pour la sécurité des enfants et l'accès à la cité scolaire. Trajet plus long, risques d'absences scolaires car certains devront partir plus tôt etc...</p> <p>CC Diois : La cité scolaire de Die et de son internat vit aussi avec des scolaires de l'autre Région. S'il y a une substitution elle doit aller jusqu'à l'étoile de Veyne.</p>	<p>Martine GUIBERT : indique que la prolongation jusqu'au Luc en Diois, voire jusqu'à Veynes sera étudiée au plus tôt. Le problème est pris en compte.</p> <p>La Région prend bonne note de la question de l'attractivité de la cité scolaire du Diois</p>
<p>Le Collectif transport des usagers en Sud Ardèche : manifeste sa satisfaction par rapport à cette réunion de concertation. Il note que l'Ardèche est le seul département qui a le triste privilège d'être non desservi par du TER-SNCF. Il regrette la fermeture des dernières boutiques (sans soutien de la Région) et souhaite disposer au plus tôt d'un interlocuteur qui entende ses difficultés et lui fasse des retours. Enfin, il souhaite qu'une harmonisation des offres autocars soit opérée (entité unique), notamment autour de la ligne 73.</p> <p>CGT - Cheminots de Livron : s'insurge également contre la fermeture des guichets en Drôme-Ardèche et l'absence d'interlocuteur identifié pour l'Ardèche alors même que la Région met en avant « plus de sécurité et de qualité pour les usagers ». Un point de vente à Privas serait souhaitable ; il n'y en a pas. Les usagers demandent des trains à l'heure, de qualité, et ne pas être entassés.</p>	<p>Martine GUIBERT : La fermeture des guichets relève de l'autonomie de gestion de la SNCF. Le sujet fait partie des préoccupations fortes pour la Région qui sollicite la SNCF afin de trouver des alternatives au cas par cas. Pour Privas, la remarque est notée : un travail avec la CAPCA devra être réalisé.</p>



<p>FNAUT : La desserte TGV de Valence TGV est drastiquement réduite : il n'en reste qu'un train à 8h30 le matin. On a besoin du soutien de la Région même si ce n'est pas de sa compétence directe.</p> <p>Sur la question des vélos, ce n'est pas uniquement de l'information qui manque ; il y a un besoin de mettre les vélos dans les cars et de préciser la position de la Région.</p>	<p>Martine GUIBERT : sur la question du TGV, la Région regrette des décisions prises unilatéralement par la SNCF. Une rencontre a eu lieu avec le directeur régional TGV : l'opposition de la Région à cette dégradation du service a été formalisée. Le président a écrit à M PEPY afin que des inflexions soient apportées.</p> <p>Concernant les vélos, vous voulez des aménagements dans les cars, c'est ce qui est prévu et c'est ce que nous allons faire.</p>
<p>M WEISS vice-président du Conseil Départemental de l'Ardèche. Le département a lancé une étude mobilité. Il n'y a pas d'interlocuteur à la Région. Le schéma vélo et l'intermodalité sont en cours de révision.</p>	<p>Philippe GAMON : sur l'Ardèche, notre préoccupation consiste en premier lieu à assurer la continuité de service public. L'équipe qui assurait les transports en Ardèche est devenue une équipe régionale ; à titre d'exemple le directeur n'a pas été transféré. Ceci explique pourquoi la Région, à ce stade, ne s'est pas encore mobilisée sur l'étude mobilité conduite par le département.</p>
<p>M le Maire de Saillans : Se félicite du nouveau dispositif de concertation suite à une période de vide. Il confirme que la ligne ferroviaire Sud Drôme est très importante pour l'attractivité du territoire. Il regrette toutefois que l'arrêt de Saillans existant ne soit pas desservi par tous les trains pour questions de sécurité.</p> <p>Il formule également une proposition alternative à la gare d'Allan visant plutôt à injecter les moyens financiers afin d'améliorer le système ferroviaire local et l'attractivité pour les usager Drôme-Ardèche.</p> <p>CGT - Cheminots de Livron : Appui ces propos en précisant qu'il serait plus judicieux de privilégier la desserte TGV existante à Montélimar, où l'offre a été réduite (suppression du TGV du matin) plutôt que de travailler sur une hypothétique gare à Allan.</p> <p>AHTMVR : partage et confirme que l'urgence n'est pas à une nouvelle gare TGV (ce qui a été dit en instance technique) mais bien à l'améliorer du TER localement et des articulations TER/TGV.</p>	<p>Martine GUIBERT : confirme qu'à ce stade il n'est pas possible de desservir la gare de Saillans pour certains trains en unités multiples, sauf à engager des travaux lourds et onéreux sur les quais.</p> <p>Concernant le projet de gare TGV d'Allan, soutenu par l'exécutif Régional, les nouvelles études préliminaires seront prochainement engagées conformément au souhait du comité des financeurs. Le bilan socio-économique, le niveau de desserte, et les couts prévisionnels seront réexaminés. Les collectivités et les élus du Comité sont prêts à co-financer ce projet qui vise à garantir une desserte TGV sur ce territoire.</p>

B. Les infrastructures	
<p><u>CGT - Cheminots de Livron</u> Qu'en est-il de la voie ferrée de la rive droite du Rhône ?</p>	<p>Martine GUIBERT : La ligne est fermée au trafic voyageur depuis 1973 et dédiée au fret depuis 2006. La Région souhaite, et le Président L. Wauquiez l'a encore récemment affirmé par voie de presse le 6 octobre 2018, rouvrir cette ligne entre Valence et le Teil. Des études seront à engager pour identifier les actions à mener. Des gares supplémentaires en Ardèche pourraient être réouvertes, au Pouzin et à Cruas par exemple. L'Ardèche étant le seul département qui n'est plus circulé par les trains, il s'agit de proposer une véritable alternative de mobilité aux territoires.</p>
<p><u>FNAUT</u> : Concernant les « petites lignes », un accord de financeurs semble avoir été trouvé à Marseille pour le financement de la ligne Valence-Gap. Par contre sur Veyne-Grenoble, l'intervention a été repoussée au prochain contrat de plan. SNCF nous dit qu'elle ne pourra plus faire circuler les trains en sécurité en 2019. L'échéance de 2023 n'est donc pas entendable et les élus locaux veulent dire à la Région que cela n'est pas crédible. Un engagement clair de la Région et de l'Etat est attendu pour cette ligne indispensable pour les usagers.</p>	<p>Martine GUIBERT : Des travaux urgents ont été réalisés en 2017 sur l'axe interrégional Livron-Veynes (600 000 € dont 65% par la Région pour éviter une limitation de vitesse/voir une suspension de circulation qui menaçait dès 2018). Des études sont également financées pour anticiper l'avenir. L'enjeu réside bien dans le bouclage d'un plan de financement partenarial.</p>
<p><u>Département de la Drôme</u> : Fait part de ses vives préoccupations sur l'axe Gap-Veyne-Grenoble : SNCF-Réseau ayant clairement annoncé que sans moyens financiers, la ligne serait fermée. La décision est donc à prendre rapidement.</p>	<p>Philippe GAMON : Rappelle que la Région a voté en mars 2018 une première convention de financement prenant sur elle de faire une avance. Le Préfet a refusé de signer la convention. Le Réseau ferré national est quand même celui de l'Etat. Les Régions, il faut le rappeler, n'ont pas de compétences directes en la matière.</p>
<p><u>FNAUT</u> : Le constat est que le risque porte sur les lignes interrégionales, précisément là où se font les échanges. La tendance naturelle vient à porter le regard sur le cœur des Régions, mais il faut aussi porter le regard au-delà, sur les liaisons interrégionales. En ce sens, qu'en est-il sur la ligne dite « Cévenol » avec l'Occitanie ?</p>	<p>Martine GUIBERT : Sur la partie Occitanie, l'Etat s'est engagé. Sur AURA, l'Etat a refusé de signer la convention de financement. On a la volonté de faire les travaux, mais on ne peut se substituer à l'Etat. L'avenir de l'axe est donc pleinement lié à la cohérence de l'Etat avec lui-même.</p>
<p><u>Arnaud TARGAT, Modem Drôme</u> Adresse une pensée aux personnes décédées sur la traversée de voie à Loriol. Il évoque les passages à niveaux à risque et le besoin de résorption.</p>	<p>Martine GUIBERT indique qu'une analyse complète des passages à niveaux a été menée en Région pour sécuriser les lieux les plus dangereux. Un engagement financier de la Région vient d'être décidé à hauteur de 50 M€, dans le cadre d'un Pacte avec l'Etat et les maîtres d'ouvrage. L'objectif est clair : hâter et</p>

	renforcer les travaux de sécurisation ou de suppression des PN classés comme dangereux. Le traitement des traversées de voies serait aussi à analyser pour sécuriser les sites.
--	---

C. Les services aux voyageurs	
AFVVV : La programmation importante de travaux mériterait une information plus large : les circulations impactées sont nombreuses et les usagers ne savent pas où obtenir les informations. Pour le vélo, complément essentiel pour les transports en commun TER et bus. Il faut que le schéma régional ne se limite pas à 4 itinéraires.	Martine GUIBERT : L'information voyageurs en amont fait partie des préoccupations fortes qui sont régulièrement relayées à la SNCF. Il y a toutefois des difficultés à sensibiliser SNCF-Réseau à la prise en compte opérationnelle des travaux programmés. Concernant les vélos, l'action de la Région vise à jouer sur tous les leviers à disposition pour améliorer l'intermodalité.

PARTIE 2 : PERSPECTIVES A COURT, MOYEN ET LONG TERMES :

Martine GUIBERT présente ces perspectives selon les grands axes :

- Mieux coordonner et mieux intégrer les modes de transport pour constituer une offre globale de mobilité
- Faire de la sécurité et de la sûreté des priorités
- Poursuivre le sauvetage des « petites » lignes
- Préparer puis mettre en œuvre l'ouverture à la concurrence sur le TER
- Incarner la transition énergétique et l'innovation sur le territoire
- Renforcer le dialogue avec les usagers et la gouvernance de la mobilité sur les territoires

TEMPS D'ECHANGE SUR LES PERSPECTIVES

Yann VIVAT, Communauté d'agglomération de Privas, centre Ardèche : Remercie la Région pour cette réunion et se réjouit des orientations présentées. Il souligne les très fortes attentes des territoires ruraux en termes de mobilité et l'intérêt d'améliorer l'offre de transports autour de Valence.	Martine GUIBERT : Les éléments présentés vont dans le sens de votre intervention. La Région a besoin des acteurs locaux et associations pour avancer. En ce sens, elle suivra toutes initiatives et propositions permettant d'avancer.
Francis FAYARD, Communauté de communes Val de Drôme : Sollicite une réunion de travail sur un projet de mobilité rurale ayant mobilisé les équipes locales depuis 2 ans et demi.	Martine GUIBERT : indique que ce point pourra bien évidemment être organisé.
Mme GHEMARD, FNAUT : Puisqu'il s'agit d'orientations et de réflexions, le territoire étant d'ores et déjà doté d'infrastructures, n'y	Martine GUIBERT prend note de cette proposition qui rejoint les demandes locales de « réétude » du fonctionnement des dessertes.

<p>aurait-il pas des opportunités pour inventer un « petit RER » de Romans à Valence qui pourrait avoir 2 branches vers Crest-gap et vers Livron ainsi que vers l’Ardèche. Entre Valence-Ville et Valence TGV, le trajet dure 7 min en train, en voiture 20 min. Le train est performant : il s’agirait simplement d’en développer la fréquence et l’usage.</p>	<p>Ce sujet est toutefois lourd : le SRADDET pourra consolider et recueillir des éléments complémentaires à ce sujet. En fonction des besoins, la Région avisera pour suites à donner.</p>
<p>FNAUT : Pour les trains décarbonés (hydrogène) : y a-t-il une position de la Région ? Et pourquoi poursuivre cette piste alors que l’urgence réside sur le parc matériel ? Sur les infrastructures : quel montant pour l’aérien ?</p>	<p>Martine GUIBERT : Le ferroviaire reste le pôle de dépenses d’investissement le plus important y compris dans le budget régional. La Région a un projet sur le verdissement et le renouvellement du matériel roulant. En ce sens la Région souhaite se positionner favorablement à l’appel à Projet de l’Etat sur les trains hydrogènes.</p> <p>Philippe GAMON : Concernant le parc, une réflexion est engagée sur le devenir du parc de matériel. Une trajectoire est en cours de stabilisation en vue d’une commande qui pourrait se confirmer en 2019. Concernant l’aérien, celui-ci doit peser de l’ordre de 3M€ sur 250M€ d’investissement/an. Le reste est très largement consacré au ferroviaire (infrastructures, gares, matériel roulant (Leman Express en 2019...))</p>

Conclusion

Martine GUIBERT remercie les participants pour leurs questions et remarques. Elle note qu’il existe de nombreux objectifs qui touchent directement la vie quotidienne de chacun. Des solutions doivent être apportées à chaque territoire et à chaque situation. Pour cela il faut tenir compte de l’existant, des habitudes, des pratiques et se saisir des nouvelles opportunités, en termes de nouvelles technologies, de nouvelles motorisations plus propres. La Région doit aussi avoir un rôle pédagogique de sensibilisation sur les nouveaux usages, le report modal, lutter contre l’autosolisme, mettre en place tous les outils qui vont permettre cette transition. Il s’agit de préparer l’avenir.

La réunion du jour est sans doute trop courte. De fait, un nouveau cycle de concertation sera proposé en 2019. Il aura pour objectif, dans les contraintes respectives, de pouvoir faire avancer les sujets en faveur de la mobilité. Les choix seront parfois difficiles : il s’agit de préserver un équilibre entre les territoires, en étant au plus près de préoccupations de chacun, le budget régional et les grands enjeux économiques et environnementaux. C’est cet équilibre qu’il s’agit de trouver.

Claude AURIAS, remercie Martine Guibert pour cette réunion sur le sujet complexe des transports et de la mobilité. Il souligne par ailleurs l’implication de Martine Guibert sur les territoires ainsi que lors des commissions transports, où une analyse concrète des sujets est réalisée.